

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

Délibération
n° 2020.01.010.B

**Travaux de Bus à
Haut Niveau de
service (BHNS) de
GrandAngoulême -
lot Eclairage public 2
- avenant 3**

LE VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 janvier 2020**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Michel ANDRIEUX

Excusé(s) :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.01.010.B**

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**TRAVAUX DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) DE GRANDANGOULEME - LOT
ECLAIRAGE PUBLIC 2 - AVENANT 3**

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la SPL GrandAngoulême Mobilité Aménagement, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en œuvre du projet de Bus à haut niveau de service.

Par délibération n°39 B du 11 mai 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement de marchés relatifs aux travaux de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) de GrandAngoulême – 8 lots, en procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

La commission d'appel d'offres de Grandangoulême du 5 octobre 2017 a décidé d'attribuer le lot Eclairage public 2 – secteurs 5, 6, 7, 8, 9, 13 et 14, à la société VIGILEC, Les Paltrats BP 60 – 03500 Saint-Pourcain-sur-Sioule, pour un montant sur quantité constatée de :

- Tranche ferme : 548 235,40 € HT
- Tranche optionnelle 1 : 5 806,00 € HT (non affermie)
- Tranche optionnelle 2 : 8 742,80 € HT
- Tranche optionnelle 3 : 111 655,50 € HT
- Tranche optionnelle 4 : 19 012,00 € HT

soit un montant total (tranche ferme et tranches optionnelles affermies) de 687 645,70 € HT.

Par délibération n°55 B du 16 mai 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet les travaux complémentaires « Clauses de réexamen » pour les stations Allende, Ecasseaux et Cifop, pour un montant en plus-value est de 36 071,40 € HT.

Par délibération n°9 B du bureau communautaire du 28 janvier 2020, un avenant n°2 ayant pour objet la rectification d'une erreur de 260,40 € HT en moins –value sur l'avenant 1, ainsi que le transfert du marché à la société SPIE Networks a été approuvé.

Un avenant n°3 est nécessaire pour ajouter des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires.

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 à l'accord-cadre relatif au lot Eclairage public 2 – secteurs 5, 6, 7, 8, 9, 13 et 14, attribué à la société VIGILEC, Les Paltrats BP 60 – 03500 Saint-Pourcain-sur-Sioule, pour l'ajout de prix unitaires sans incidence financière.

D'AUTORISER la SPL GAMA, en qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le présent avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 février 2020	<u>Affiché le :</u> 05 février 2020



Grand Angoulême • Mobilité • Aménagement

AVENANT N°3

MARCHE N°2017-11

**TITULAIRE MANDATAIRE : VIGILEC LES PALTRATS BP 60 – 03500 SAINT-
POURCAIN-SUR-SIOULE**

**OBJET DU MARCHE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BUS A HAUT NIVEAU DE
SERVICE DU GRAND ANGOULEME**

LOT ECLAIRAGE PUBLIC 2 – SECTEURS 5, 6, 7, 8, 9, 13 ET 14

Indice	Date	Statut
A	19/12/2019	Création

Rédigé	Vérfié	Validé le

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
1. <i>OBJET DU MARCHE</i>	3
2. <i>OBJET DE L'AVENANT</i>	4
3. <i>NOUVEAU MONTANT DES TRAVAUX</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1 Incidence financière du présent avenant	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Montant global du marché	Erreur ! Signet non défini.
4. <i>DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX</i>	4
5. <i>PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT</i>	4
6. <i>CLAUSES GENERALES</i>	4

PREAMBULE

Entre les soussignés :

La Société Publique Locale GAMA

Représentée par Jean-Philippe POUSSET, Président Directeur Général
25, Boulevard Besson-Bey 16023 Angoulême Cedex
Agissant au nom et pour compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
ci-après dénommée « Le Mandataire »

et

VIGILEC

Représenté par Pascal COURTAZELLES Directeur
Forme sociale : SAS
Ayant son siège social : Les Paltrats BP 60 – 03500 Saint-Pourcain-sur-Sioule
N° de SIRET : 976 220 079 00017

ci-après dénommé le « Titulaire »

Titulaire du lot Eclairage Public 2 – secteurs 5, 6, 7, 8, 9, 13 et 14

Il a été convenu ce qui suit :

1. OBJET DU MARCHÉ

Le marché n°2017/11 (ci-après dénommé « le Marché »), conclu entre la société GAMA et le Titulaire, portant sur les travaux relatifs au lot Eclairage Public N°2 pour la mise en œuvre de l'opération BHNS système global de deux lignes de transport en commun en site propre sur le territoire du Grand Angoulême (ci-après dénommé « le Projet »), a été notifié en date du 13 décembre 2017, pour les montants suivants :

Décomposition du marché HT	
Tranche ferme :	548 235,40 €
Tranche Optionnelle 1 : <i>non affermie</i>	(5 806,00€)
Tranche Optionnelle 2 :	8 742,80 €
Tranche Optionnelle 3 :	111 655,50 €
Tranche Optionnelle 4 :	19 012,00 €
Avenant N°1 HT:	36 071,40 €
Avenant N°2 – Avenant de transfert	Sans incidence
Nouveau montant du marché H.T.	723 717.10 €
TVA 20%	144 743.42 €
Nouveau montant du marché T.T.C.	868 460.52 €

2. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'ajouter de nouveaux prix unitaires.

3. INCIDENCE FINANCIERE DU PRESENT AVENANT

Le présent avenant n'a aucune incidence financière sur le montant global du marché de l'entreprise titulaire.

4. DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

Le délai global du marché reste inchangé.

5. PIECES CONSTITUTIVES DE L'AVENANT

L'avenant n°2 est constitué du présent document et de ses annexes intitulées comme suit :

Annexe n°1 : FIM N°7

Annexe n°2 : DQE des prix marché et nouveaux valeur juillet 2019 (dernière facturation).

6. CLAUSES GENERALES

Toutes les clauses et conditions du marché initial, non modifiées par le présent avenant, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

La titulaire renonce expressément à tous recours, contestation et toutes demandes d'indemnisations quelles qu'elles soient pour les faits objet de la signature du présent avenant.

Fait à Angoulême, le

Le Titulaire

SAS VIGILEC

Titulaire du lot EP2

Le Mandataire

SPL GAMA

agissant au nom et pour le compte de GrandAngoulême

Tableau des prix nouveaux EP2 - TF

Validé par le MOAD

PN	INTITULE		BPU	Validé par le MOAD		Prix Unitaire	Montant	Accord MOE	Montant validé	Accord MOA le	Observations	N° FIM
				Quantité	Unité							
PN 001		Fourniture et pose d'armoire de branchement	Fourniture et pose d'un coffret assurant la protection et la répartition des différents départs pour l'alimentation des différents organes nécessitant une alimentation électrique.	15	F	901,54	13 523,10	X	13 523,10			2
PN 002		Fourniture et pose d'armoire de branchement	Corps d'armoire CCV Gris avec coffret CIBE téléreport sur flanc Gauche	15	F	1900	28 500,00	X	28 500,00			2
PN 003							-	X	-			
PN 004		Rajout d'un mât double trappes + doubles lanternes	Fourniture et pose de candélabre cylindro conique 7m (en acier galvanisé peint en RAL souhaité) avec double trappe d'accès et 2 lanternes ECLATEC TWEET X2 73W, 550mA, 3000K sur crosse double saillie 0,25m.	1	U	2016,1	2 016,10	X	2 016,10			7
PN 005							-	X	-			
PN 006							-	X	-			
PN 007							-	X	-			
PN 008							-	X	-			
PN 009							-	X	-			
PN 010							-	X	-			